



Coat Haut de Sigy est un cabinet d'avocats français indépendant dédié à la défense pénale, au contentieux des affaires et à la conformité.

Les associés du cabinet sont issus de maisons de référence et disposent d'une expérience solidement établie dans leurs domaines, notamment dans les secteurs bancaires et financiers ainsi que dans celui des médias.

Avec une équipe unie et volontairement resserrée, le cabinet offre un contact direct et un accompagnement personnalisé à ses clients, sociétés françaises ou étrangères, dirigeants, actionnaires ou préposés.

Le cabinet propose une politique d'honoraires prévisible et adaptée à la complexité de chaque dossier. En accord avec le client, la facturation est établie selon un taux horaire ou forfaitaire. Elle peut être déterminée par paliers et mensualisée.

Le cabinet a pour objectif de permettre à ses clients d'anticiper et de maîtriser les coûts de chaque dossier.

Coat Haut de Sigy offre un service de hotline à ses clients afin de répondre à leurs questions juridiques ponctuelles ou urgentes.



Julian Christen Coat - Associé

D. +33 1 84 25 22 74
M. +33 6 14 23 33 86
E. jcoat@coatsigy.com



Barreaux

Paris (2008) / New York (2015)

Formation

- LL.M., Columbia Law School
- Master 2 Droit Pénal et Politique Criminelle en Europe, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Master 2 D.J.C.E. Droit des Affaires Internationales, Université Aix-Marseille III
- Maîtrise Droit des Affaires, Justus Liebig Universität Giessen (Allemagne)
- Certificat de Droit Comparé, Mc Gill University

Langues

Français / Anglais / Allemand

Claire de Haut de Sigy - Associé

D. +33 1 84 25 22 72
M. +33 6 63 51 85 31
E. cdehautdesigy@coatsigy.com



Barreau

Paris (2008)

Formation

- Master 2 Droit Public, Université Paris II Panthéon Assas
- Master 2 Concurrence et Régulation des Marchés, Université Paris X Nanterre
- Double Maîtrise Droit Public et Droit des Affaires, Université Paris X Nanterre
- Licence de droit, Universidad Pontificia Comillas ICAI-ICADE (Madrid) et Université Paris X Nanterre

Langues

Français / Anglais / Espagnol

Louis-Marie de Roux - Associé

D. +33 1 84 25 22 77
M. +33 6 63 85 26 48
E. lmderox@coatsigy.com



Barreaux

Paris (2007)

Formation

- EDHEC, Programme Grande École
- Maîtrise Droit Privé mention Droit des Affaires, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Licence Droit Privé, Université Paris I Panthéon Sorbonne

Langues

Français / Anglais

Michel Beaussier - Senior Counsel

D. +33 1 84 25 22 76
M. +33 6 11 18 15 91
E. mbeaussier@coatsigy.com



Barreau

- Paris (1977)
- Ancien membre du Conseil de l'ordre des avocats au Barreau de Paris et du Conseil National des Barreaux

Formation

- Maîtrise Droit Public et Sciences Politiques, Université de Rouen Normandie

Langues

Français / Anglais



NOS COMPÉTENCES : une double culture « contentieux » et « conformité »

Coat Haut de Sigy intervient quotidiennement auprès des juridictions pénales, civiles et commerciales et représente ses clients devant les autorités de régulation.

Les avocats du cabinet définissent les stratégies précontentieuses et gèrent toute situation d'urgence ou de crise, d'atteinte à l'image ou à la réputation.

Ils conseillent leurs clients en matière de conformité notamment pour l'interprétation de leurs obligations légales et réglementaires ou des lignes directrices et publications de régulateurs.

Le cabinet participe à la mise en place de procédures internes en particulier

en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, d'éthique professionnelle et de sanctions internationales.

Les associés du cabinet disposent également d'une expertise singulière dans des dossiers multi-juridictionnels, notamment dans le cadre d'enquêtes diligentées par des autorités étrangères.

Cette double culture contentieux et conformité permet au cabinet d'intervenir dans le cadre d'une approche transversale du contentieux, de la prévention à la remédiation.

Coat Haut de Sigy dispense des formations internes spécialement adaptées aux besoins de ses clients.

RÉFÉRENCES

Exemples de dossiers sur lesquels les avocats du cabinet sont intervenus.

> DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Droit pénal bancaire, financier et boursier

- ▶ Défense d'établissements bancaires parties civiles dans le cadre de la commercialisation frauduleuse de biens immobiliers aux fins de défiscalisation, faits poursuivis notamment des chefs de démarchage bancaire ou financier, exercice illégal de l'activité d'intermédiaire en opération de banque et blanchiment.
- ▶ Défense d'une banque d'affaires et de l'un de ses représentants poursuivis notamment des chefs de complicité d'informations fausses ou trompeuses dans le cadre de la participation de l'établissement comme banque conseil à une offre publique d'échange.
- ▶ Défense de préposés d'établissements bancaires poursuivis du chef de blanchiment aggravé.
- ▶ Défense régulière d'établissements bancaires en matière de fraudes interne et externe, notamment pour des faits de vol, d'abus de confiance ou d'escroquerie.

Droit pénal fiscal et douanier

- ▶ Défense d'établissements bancaires français et étrangers dans le cadre d'une enquête douanière ouverte du chef de blanchiment douanier.
- ▶ Défense d'un dirigeant de fonds d'investissement poursuivi du chef de fraude fiscale à raison de la domiciliation à l'étranger de comptes créditeurs non déclarés.
- ▶ Conseil des cadres dirigeants d'une compagnie d'assurance aux fins d'évaluation du risque pénal lié à des montages fiscaux réalisés en Europe aux fins de financement intragroupes.

Atteintes à l'administration et à la confiance publique

- ▶ Défense d'un ancien cadre d'une société cotée poursuivi des chefs de favoritisme dans une affaire portant sur les conditions d'attribution d'un marché public.
- ▶ Défense d'un fonds souverain d'investissement étranger dans le cadre d'une enquête ouverte du chef de corruption portant sur le versement de commissions occultes à l'étranger.
- ▶ Défense d'une société victime d'actes de corruption privée commis par un ancien cadre ayant bénéficié du versement de rétro-commissions.

Fraude aux instruments de paiement

- ▶ Défense régulière d'établissements de crédit victimes de fraude à la carte bancaire dans des procédures ouvertes notamment des chefs d'escroquerie en bande organisée et contrefaçon d'instruments de paiement.
- ▶ Défense d'établissements bancaires et financiers dans le cadre d'opérations de paiement non autorisées, notamment de fraudes à l'ingénierie sociale de type « fraude au président ».

Droit pénal du travail et infractions non intentionnelles

- ▶ Participation à la défense d'un constructeur aéronautique poursuivi du chef d'homicides involontaires à la suite d'un accident aérien.
- ▶ Défense d'un maître d'ouvrage poursuivi du chef d'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne dans le cadre d'un accident de chantier de construction immobilière.

- Défense d'une société poursuivie par un préposé des chefs de harcèlement moral, discrimination syndicale et délit d'entrave à raison de l'absence alléguée d'évolution de carrière.

Droit pénal de la concurrence et de la consommation

- Défense d'un établissement bancaire poursuivis à raison de l'absence de mention du taux effectif global dans un contrat de prêt immobilier et d'une publicité non conforme en matière de crédit à la consommation.
- Conseil d'établissements bancaires et de sociétés de financement en matière de discrimination bancaire : droit au compte, conditions d'octroi de crédit, opérations bancaires susceptibles d'être soumises au régime des sanctions internationales.

Droit pénal de la propriété intellectuelle, cybercriminalité et nouvelles technologies

- Défense d'un ancien directeur général d'une société de distribution de biens culturels et de loisirs poursuivi des chefs d'importation d'ouvrages contrefaisants et de contrefaçon par diffusion ou représentation d'œuvres de l'esprit au mépris des droits d'auteur.
- Conseil et assistance de dirigeants de sociétés victimes d'usurpation d'identité sur les réseaux sociaux et les forums de discussion sur Internet.

> DROIT DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

- Assistance et représentation régulière d'un groupe audiovisuel en matière de droit de la presse et des médias notamment en cas d'action en diffamation à raison de diffusion de reportages.
- Défense de Groupes industriels agissant contre des campagnes publiques de dénigrement de leurs produits et services devant les juridictions civiles et commerciales. Suppression de contenu illicite en ligne.
- Défense d'une banque d'investissement et de l'un de ses cadres dirigeants victimes de diffamation.

> CONTENTIEUX RÉGLEMENTAIRE

- Défense devant l'AMF d'un dirigeant et actionnaire d'une société cotée à raison de manquements relatifs à l'obligation de donner au public une information exacte, précise et sincère, à l'utilisation et la commu-

nication d'informations privilégiées et à l'absence de déclarations de certaines transactions.

- Défense devant l'ACPR d'un établissement bancaire à raison de griefs portant sur ses obligations en matière de contrôle interne (contrôle permanent, contrôle périodique) et d'organisation comptable.
- Défense devant le SICCFIN (Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers) d'un établissement bancaire monégasque à raison de griefs relatifs à ses obligations en matière de LCB-FT (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme).
- Défense devant la CNS (Commission Nationale des Sanctions) d'un casino dans le cadre d'une procédure de sanction en matière de LCB-FT.

> CONFORMITÉ

- Conseil d'une banque d'investissement dans le cadre d'une enquête des autorités américaines en matière de conformité à la réglementation LCB-FT et au régime des sanctions internationales.
- Conseil d'un établissement assujetti en matière de LCB-FT concernant la tierce introduction et l'externalisation d'obligations en matière d'identification de la clientèle.
- Conseil d'un établissement bancaire pour l'actualisation de ses procédures internes en matière de LCB-FT et de respect des mesures restrictives.
- Assistance à la rédaction des politiques internes d'une société établie dans plusieurs pays africains en matière d'éthique professionnelle (dons, cadeaux, appel d'offres).

> CONTENTIEUX CIVIL ET COMMERCIAL

- Défense d'une société de gestion d'actifs immobiliers dans le cadre d'une action en concurrence déloyale à la suite d'un détournement de clientèle et d'un débauchage massif de salariés.
- Défense d'établissements bancaires dans le cadre d'actions en responsabilité contractuelle à raison d'opérations de paiement non autorisées.
- Défense d'une société de transaction immobilière dans le cadre d'actions en responsabilité contractuelle et délictuelle à raison de l'échec de la défiscalisation liée aux immeubles vendus.



Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle

3, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris

T. +33 1 84 25 22 70 / F. +33 1 84 25 22 71

cabinet@coatsigy.com

Toque : A0297

www.coatsigy.com

